

Observations pédagogiques, Un contrôle sauvage de nos activités

La direction entend remettre en cause notre professionnalisme en procédant à l'évaluation sauvage de nos activités. Bientôt, notre responsable d'équipe contrôlera notre travail en présence du public, demandeur ou employeur. L'objectif est soi-disant de « *maintenir et développer [nos] compétences* ». C'est surtout un moyen pour la direction d'accroître l'humiliation que subissent quotidiennement les agents :

- Il est incohérent de penser rendre compte, par **des procédés d'évaluation issus du secteur industriel**, d'une activité avant tout sociale et humaine !
- **La déontologie nous imposant la confidentialité**, cette observation par un tiers enlève toute crédibilité à nos entretiens !
- Des **critères psychologiques donc subjectifs** ont été définis sans aucune consultation des premiers concernés, à savoir les agents observés !
- **Les observateurs, n'ayant aucune connaissance pratique de la réalité de nos activités**, n'ont donc aucune légitimité !

La seule évaluation légitime que nous reconnaissons est celle, quotidienne, du public que nous accompagnons. Alors qu'un **manque évident de formations initiales et continues** se fait cruellement sentir, la direction ne trouve rien de mieux que **cette nouvelle procédure infantilisante et déqualifiante**.

Paris, le 1^{er} décembre 2012

Face à cette nouvelle humiliation
Refusons ces évaluations

